



Mon associee a vendu ses parts a son pere sans m'en avertir

Par **CENTRE DE BRONZAGE**, le **20/06/2009** à **20:55**

Bonjour,
Mon associée avec qui je suis en conflit, a vendu des parts a son pere cette semaine sans me le notifier.

Nous sommes co gerantes a 50/50% des parts.

A t elle le droit?

Puis je demander l'annulation de la vente pour non respect de la procedure?

Que dois je faire?

Merci pour votre aide